



Mairie Aavernes

BUDGET PARTICIPATIF 2024

- FORMULAIRE DÉPÔT DE PROJET -

**Vous avez décidé de faire partie des citoyens qui veulent contribuer à l'avenir de leur village,
Félicitations et Merci!**

Vous avez jusqu'au 22 décembre 2024 inclus, pour transformer votre idée en projet prêt à aboutir en déposant ce dossier complété.

Pour déposer un projet vous devez :


- > Avoir plus de 12 ans
- > Avoir votre résidence principale sur Aavernes
- > Remplir ce formulaire en version papier (ou en ligne)
- > Pour que votre projet soit éligible, il doit absolument respecter le règlement consultable à l'accueil de la Mairie ou en ligne sur le site internet de la commune.

IDENTITÉ DU PORTEUR DE PROJET

Nom	Pasternak
Prénom	Nicolas
Adresse	5 rue du château 95450 Aavernes
Téléphone	06 09 56 99 43
Courriel	nicolas.pasternak@gmail.com

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) Nicolas Pasternak ,
certifie sur l'honneur que ma résidence principale se situe à Aavernes.

Fait le 19/12 /2024 À Aavernes Signature : 

AUTORISATION PARENTALE (SI PERSONNE MINEURE)

Je soussigné(e) _____

Demeurant _____

Responsable légal de : _____

Né(e) le : __ / __ / ____

à : _____

et disposant du plein exercice de l'autorité parentale sur cet enfant, autorise ce dernier à candidater au budget participatif proposé par la ville de Aavernes. Pour faire valoir ce que de droit,

Fait le __ / __ / ____ À _____ Signature :

LE PROJET (TITRE)

Jardin/potager communautaire partagé

OBJECTIF VISÉ (COCHER LA OU LES CASES CORRESPONDANT AUX OBJECTIFS DE VOTRE PROJET)

- Favoriser l'intérêt général et profiter à un grand nombre d'habitants
- Avoir un impact positif sur les générations futures
- Limiter les effets du dérèglement climatique et créer de la biodiversité
- Renforcer les solidarités entre les habitants
- Participer à l'amélioration du cadre de vie
- Favoriser l'attractivité du territoire et la vie économique locale
- Favoriser le partage avec les habitants dans l'implication et le suivi du projet

BUDGET DEMANDÉ (MAXIMUM 2.500€. UN DÉTAIL PAR POSTE EST DEMANDÉ DANS LA SUITE DU DOCUMENT) **2500 €**

LOCALISATION DU PROJET Lieu à valider avec la mairie

Localisation possible d'une parcelle à réhabiliter à proximité de l'ancienne gare d'Avernes (à valider par mairie). Le cas échéant, le projet peut se faire sur un autre site.

**RÉSUMÉ** (RÉSUMÉ DU PROJET EN 5 LIGNES MAXIMUM)

Le projet présenté ici est une proposition de création d'un jardin potager communautaire partagé ouvert à tous les habitants et pour tous les âges. Ce jardin pédagogique sera un lieu d'échange, pour petits et grands sur une parcelle communale à réhabiliter, un lieu d'observation, d'éducation à l'environnement et de protection de la biodiversité.

DESCRIPTION (ARGUMENTEZ POUR VOTRE PROJET AFIN D'OBTENIR LE PLUS DE VOTES ! DÉCRIVEZ-LE EN DÉTAIL : OBJECTIF, HISTORIQUE DE VOTRE IDÉE, MOYENS, APPEL À CONTRIBUTION, AUTRE. COMPLÉTEZ AVEC DES DOCUMENTS JUSTIFIANT LE BUDGET DEMANDÉ.)

Objectif

L'objectif du projet est de créer un jardin potager communautaire partagé ouvert à tous les administrés quel que soit leur âge en réhabilitant un site communal. Ce projet a pour but de partager ses connaissances, un lieu où petits et grands pourront échanger autour de la faune et de la flore.

Historique

L'idée du projet est née de mes activités bénévoles au sein de la commission embellissement de la commune d'Avernes/Gadancourt. Je suis très sensible à la transmission du savoir aux générations futures, à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Dans une volonté de chercher des bénévoles pour renforcer les forces de la commission, j'ai eu des retours d'habitants qui souhaitaient s'investir avec leurs enfants au cours d'ateliers plantations, conception de jardinières et autres organisés par la commission.

C'est ainsi que l'idée d'un projet autour de la création du jardin potager pour tous m'est venue. Nous sommes, certes, sur un territoire rural, mais nous n'avons pas tous la chance d'avoir un jardin/potager par manque de place, de temps et parfois même par manque de connaissance.

Depuis quelques années, la mise en place de petits espaces de potagers se multiplient sur le territoire du Parc Naturel Régional du Vexin Français et à proximité.

Toutes ces initiatives ont en commun de rejoindre des objectifs soutenus par le Parc en matière de développement des circuits courts, d'agriculture durable, de renforcement du lien social, de préservation de la biodiversité cultivée et sauvage, de protection de la ressource en eau.

Ce projet coche quasiment toutes les cases des objectifs visés par le budget participatif de la commune d'Avernes/Gadancourt.

Présentation détaillée du projet

Le projet que je souhaite mettre en place est avant tout collectif, tous les habitants qui souhaitent y consacrer un peu de temps sont les bienvenues. J'ai d'ores et déjà un bon socle de bénévoles qui sont intéressés pour m'aider à la réalisation du projet. L'école du Bourg pourrait aussi être associée à ce projet à des fins pédagogiques et favoriser ainsi sa réussite.

1) Choix du lieu

Ce projet nécessite d'avoir un lieu d'implantation sur une parcelle communale. Cette parcelle ne doit pas nécessairement être aménagée au début du projet. Au contraire, le but de la création du projet est de réhabiliter une parcelle non aménagée.

Un lieu a été ciblé (voir partie lieu). Cette parcelle a plusieurs atouts notamment sa belle surface, des zones ensoleillées et d'autres plus à l'ombre, ainsi que la présence de bancs. Le principal inconvénient est sa proximité avec une route départementale très fréquentée.

L'implantation sera discutée avec la mairie. Ce n'est pas le lieu le plus important mais le projet en lui-même.

2) Démarrage chantier

Une fois l'implantation validée par la commune, le chantier pourra démarrer. Un appel aux bénévoles sera lancé à cette étape. La première phase du chantier va consister à nettoyer la parcelle, réhabiliter l'espace et étudier l'emplacement pour discuter des futures zones à aménager.

Dans un second temps, nous allons préparer le sol pour concevoir ces zones qui seront aussi diverses que variées avec idéalement un espace verger, un espace potager et un espace fleuri. Toutes ces zones seront également communautaires et ouvertes à tous.

J'aimerais planter des nichoirs et des hôtels à insectes dans un souci de préservation de la biodiversité pour renforcer le caractère pédagogique du jardin.

Plusieurs ateliers seront programmés comme la conception de carré de potager en bois de récupération, de treillages en bambous/bois de noisetier puis des ateliers plantation et semis.

Je souhaite un jardin partagé responsable, la récupération et le recyclage d'éléments seront prioritaires. Des appels aux dons seront lancés fréquemment afin de récupérer du matériel utile à l'accomplissement du projet. Nous demanderons aux bénévoles d'apporter leurs outils et matériels de protection.

Toutefois, à ce niveau du chantier, il sera obligatoire d'acheter des équipements de protection:

- Gants enfants et adultes (tarif Leroy Merlin) : 100€

L'achat d'une mini serre en polycarbonate 5m2 grand maximum est aussi important afin de faciliter les semis. Nous pourrions lui ajouter des gouttières pour récupérer les eaux de pluie collectée dans un récupérateur

- Mini serre en polycarbonate (tarif internet) : 300-600€
- Récupérateur 1 m3 (tarif Leroy Merlin) : 120-180€

Total serre + récupérateur eau : 420-780€

Au budget, je souhaite aussi englober l'achat de terre végétale, de terreau et de paillage naturel.

- Terre végétale (tarif lombriculture Cléry) : 60€/m3 (4m3)
- Terreau (tarif lombriculture Cléry) : 140 €/m3 (3m3)
- Paillages (ferme de Santeuil/Longuesse) : 3€ le ballot (10)

Total terre et paillage : 830€

Il sera très important d'implanter une zone de compostage dans le jardin. Ce composteur sera lui aussi communautaire. Tous les habitants pourront l'alimenter. Cet espace permettra également d'accueillir les biodéchets de la cantine scolaire.

- Composteur 800-1000L : 300-400€

Il faudra aussi ajouter une enveloppe pour l'achat d'arbustes, de fruitiers et des graines de légumes et de fleurs (achat groupé PNR, jardinerie, ...) soit **500€ environ**.

Totalité du projet : 2500€

3) Suivi et avenir du jardin

Comme expliqué plus haut, le jardin communautaire sera responsable mais je le veux aussi autonome. Nous conserverons d'une année à l'autre des graines de végétaux cultivés sur la parcelle afin de renouveler chaque année la végétation à moindre coût. Nous pourrons aussi nous rapprocher des jardins communautaires des villages voisins pour un troc de végétaux et de graines.

Le sol sera enrichi grâce au compost produit sur place, l'herbe coupée sur la parcelle servira de paillage.

Quand la végétation sera bien implantée, j'aimerais aussi planter une ou plusieurs ruches d'un apiculteur local.

Le surplus de fruits et légumes du jardin pourra être donné à la cantine dans le respect de la loi Egalim. Ce surplus pourra être également donné aux familles en difficulté financière.

Pour faciliter la gestion du jardin partagé, une association pourra être créée pour que les formalités administratives ne deviennent pas un casse-tête. Ce n'est pas obligatoire, association ou pas, la mise en place d'un jardin participatif doit impérativement être précédée de la constitution d'un règlement, d'une charte qui va définir l'organisation du lieu.

J'aimerais qu'à moyen terme le jardin puisse accueillir des événements liés aux grandes thématiques qu'on retrouve dans ce projet : éducation à l'environnement, protection de la biodiversité, observation de la flore et de la faune, gestion de l'eau, compostage,

ANNEXES (VOUS POUVEZ AJOUTER ICI TOUTE AUTRE INFORMATION, INCLURE DES ILLUSTRATIONS POUR DÉTAILLER VOTRE PROJET : MAGAZINE, PHOTO LIBRE DE DROIT, LIENS INTERNET QUE VOUS SOUHAITEZ AJOUTER À VOTRE FORMULAIRE ET QUI SERONT MIS EN LIGNE POUR ILLUSTRER OU PRÉCISER VOTRE PROJET). POUR TOUTE QUESTION : mairie@avernes95.fr .



Modèles de jardins partagés